

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 AOÛT 2026

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 24 août 2026, s'est réuni le vendredi 31 août 2026 à 20h00, à la mairie, en séance ordinaire publique, sous la présidence de M. David DUPUIS, Maire de Férolles.

Présents : M. BOITARD Stéphane ; M. CHAMBOLLE Éric ; Mme FILIPPI Brigitte ; Mme FOULON J., Mme GRISON Sylvie ; M. LELIEVRE Pierre-Edmond ; M. LENORMAND Nicolas ; Mme MOREAU Adèle ; Mme PERRIER Laura ; M. SIRE Charles ; M. SORET Rémi ; Mme THEBAULT Sidonie.

Absents : Mme LANG Caroline qui a donné pouvoir à Mme FILIPPI Brigitte ; M. LEBOEUF Arnaud qui a donné pouvoir à M. DUPUIS David.

Le quorum étant atteint (article L. 2121-17 du CGCT), le Conseil Municipal peut délibérer.

Mme Sylvie GRISON est nommée Secrétaire de séance.

Le compte rendu du 22 juin 2026 est approuvé à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET GENERAL

Afin d'équilibrer les sections budgétaires et permettre d'engager les investissements votés par le conseil municipal, il convient de régulariser le budget général.

Un virement de 70 000€ est proposé entre la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Chaque article de dépense est présenté et validé par les membres du conseil.

- Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil Municipal vote la modification budgétaire n°1 du budget général 2026.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE RÉNOVATION DES BÂTIMENTS MODULAIRES DE L'ALSH

Dans le cadre du projet d'installation de nouveaux bâtiments pour l'accueil de loisirs des enfants, il est proposé de mettre en place les modulaires qui avaient été achetés au Département du Loiret. La commission des travaux a validé la disposition et l'équipement des locaux. L'installation de la climatisation permettra d'accueillir des élèves de l'école en période scolaire ou des personnes vulnérables en cas de fortes chaleurs.

Le conseil municipal réaffirme le souhait de concrétiser ce projet et après consultation, il est proposé de retenir l'entreprise COFICIEL pour l'installation et l'aménagement intérieur d'un ensemble de modulaires d'environ de 190m2.

Le montant des travaux est fixé à la somme de 114 087€ HT (136 904,40€ TTC)

M. le Maire rappelle que cette opération a reçu le soutien de l'État (DETR : 29 806€) et de la CAF (45 000€)

- Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil Municipal valide le devis de l'entreprise COFICIEL et autorise M. Le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à ce projet.

CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE VOIRIE AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES LOGES

M. le Maire propose la reconduction de la convention ayant pour objet la contractualisation des marchés pour la réalisation de travaux d'entretien de voirie et de fournitures de voirie avec la communauté de communes des Loges.

- Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil Municipal valide cette convention

CRÉATION DE DEUX POSTES D'AGENT RECENSEUR POUR LA CAMPAGNE DE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2027

M. le Maire propose la création de deux postes d'agent recenseur

Le recensement de la population de la commune s'effectuera du 21 janvier au 12 février 2027. Il est proposé d'ouvrir le recrutement pour deux postes d'agents recenseurs.

Mme PERRIER Laura, coordinatrice précise qu'elle a déjà eu des contacts avec l'INSEE, et qu'elle aura prochainement une session de formation.

- Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil Municipal autorise Mr le Maire à recruter 2 agents recenseurs.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITÉ DES FÊTES

M. le Maire propose une subvention exceptionnelle au comité des fêtes de Férolles correspondant au coût d'installation d'un coffret électrique pour le festival « Faites du foin » 2026.

- Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil Municipal accorde une subvention de 369,25€ au comité des fêtes.

FACTURATION DUNE PRESTATION SUITE AUX TRAVAUX DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

Le 12 juin 2026, l'entreprise d'astreinte est intervenue pour réparer une fuite sur le réseau d'eau potable sur la route de la Charbonnière. Après constat, la fuite a été détectée sur une propriété privée en aval du système de comptage communal et les travaux ont été réalisés pour stopper la fuite rapidement.

Il convient de facturer la prise en charge de ces travaux par le propriétaire du réseau pour un montant de 348€ TTC.

- Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil Municipal autorise Mr le Maire à effectuer la facturation.

NOMINATION DU REPRÉSENTANT DE LA CLE

A la suite de la nomination de M DUPUIS en tant que membre de la commission locale de l'eau (CLE) représentant la communauté de communes des Loges, il convient de renommer un nouveau représentant pour la commune de Férolles au sein de cette institution.

M. Stéphane BOITARD propose sa candidature en tant que représentant de Férolles au sein de la CLE (Commission Locale de l'Eau).

- Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil Municipal nomme Stéphane BOITARD représentant de la CLE.

AFFAIRES DIVERSES

Travaux en cours

Préparation de l'école pour la rentrée scolaire (intérieur et extérieur). M le Maire souhaite remercier M Rémi SORET pour le prêt gracieux d'une mini-pelle qui a permis le renouvellement des bacs à sable des cours de récréation.

Acquisition d'une parcelle foncière

Pour faire suite à la proposition d'une propriétaire de céder un terrain de 5401m2 Route du Martroi, le long de la Marmagne, M. le Maire présente le projet à l'assemblée. En partie arboré, ce terrain pourrait contribuer au projet de développement des espaces naturels de la commune. Mme Brigitte FILIPPI propose qu'une commission soit mise en place pour réfléchir sur les aménagements possibles des différents terrains communaux (végétalisation, arbres de naissance, ilots de fraîcheur et de biodiversité...), en y impliquant des habitants compétents dans ce domaine et le CAUE.

Le conseil municipal se prononce favorablement et autorise M le Maire à transmettre une proposition d'achat aux propriétaires de la parcelle.

Prestation restauration scolaire

Mme THEBAULT Sidonie informe que la proposition de la société API Restauration a été validée par la commission en charge de la restauration scolaire. En plus de répondre favorablement aux critères du cahier des charges, ce prestataire fournit les repas également pour la cantine d'Ouvrouer les champs. Le choix des fournisseurs et la complétude des informations sur le Plan Alimentaire Territorial permettra à la collectivité d'être en conformité avec la loi EGALIM. Elle donne quelques précisions concernant cette prestation (livraison des repas en liaison froide, repas adultes possibles). Le pain sera fourni par les boulangeries de Jargeau et Vienne-en-Val.

Bilan du centre ALSH été 2026

Mme THEBAULT Sidonie fait part du bilan positif du centre ALSH en juillet et donne des éléments sur la fréquentation globale, la répartition par semaine et par commune. Quatre sorties, soit une par semaine, ont été organisées. Une inspection de la DRAJES a donné lieu à des remarques mineures sur l'organisation du service.

Bilan canicule CCAS

Mme FILIPPI Brigitte informe que le bilan de suivi des personnes vulnérables sera effectué lors de la prochaine réunion CCAS le 9 septembre. La répétition et la durée des canicules a mobilisé les membres du CCAS dès la fin du mois de mai. Selon l'isolement, l'existence de climatisation, la problématique de santé éventuelle, le vécu a été différent. Pour autant, on peut noter que pour la majorité d'entre nous, et plus spécifiquement les personnes qui vivent seules sans activité professionnelle, la sensation d'isolement a été exacerbée avec pour certains une sensation de vivre un deuxième confinement, de surcroît dans la quasi-obscureté. Peu d'offres dans la commune : les associations arrêtent leurs activités, famille et voisinage éventuellement en vacances, la bibliothèque toujours ouverte. Le besoin d'ouvrir une salle climatisée avec jeux, livres sur place et animations ponctuelles devient une priorité pour l'année prochaine et les années à venir.

Fresque du climat

Mme GRISON Sylvie, Mme FILIPPI Brigitte et M. LELIEVRE Pierre-Edmond ont participé à l'atelier « Fresque du climat » proposé par le PETR le jeudi 27 août. Sur la base des études du GIEC, on comprend l'enchaînement des conséquences de la libération du CO2 sur le réchauffement climatique avec ses effets délétères : plus de phénomènes météo extrêmes (canicules, sécheresses, inondations, ...), perte de biodiversité et baisse de rendements agricoles. M. LELIEVRE Pierre-Edmond précise que cet atelier pourrait être proposé dans la commune.

Bus du numérique

La Mairie a reçu la proposition de passage du Bus du Numérique dans la commune. Initié par la Région, et co-financé par les caisses de retraite, ce bus propose des ateliers à destination des seniors retraités. Sous forme d'atelier de 3 h00, il proposerait une initiation à l'Intelligence Artificielle (les IA gratuites, comment les utiliser, ce qu'il ne faut pas faire, sécuriser ses données, repérer les arnaques). Ce projet sera discuté en CCAS.

Les personnes intéressées sont invitées à contacter la Mairie pour se signaler, sachant que 24 places sont disponibles.

Réunion publique sur l'accès à Internet

M. SIRE Charles fait part de l'organisation d'une réunion d'information publique à destination de la population sur les solutions d'accès au réseau internet le **26 septembre 2026 dans la salle du conseil à 10h30.**

Diffusion des comptes-rendus de conseil municipal

M. BOITARD Stéphane souhaite avoir des précisions sur la distribution des comptes-rendus. En plus de l'affichage officiel du compte-rendu dans les sept jours suivant le conseil municipal, il est proposé de diffuser l'information sur le site internet et sur l'application Panneau Pocket. Une nouvelle sectorisation va être mise en place pour la distribution effectuée par les conseillers municipaux.

La possibilité de transmettre directement le compte rendu par mail est possible sur demande à la mairie pour les administrés qui préfèrent ce type d'envoi.

Mme MOREAU Adèle demande si des signalements ont été reçus en mairie concernant des constatations de dégradations sur les bâtiments à la suite de la sécheresse. Quelques signalements ont été reçus.

Il est proposé de rédiger un formulaire pour établir un bilan général de la situation des habitants face à l'épisode de canicule de cet été.

Le feu d'artifice du 04 juillet qui devait être reporté au 12 septembre sera finalement annulé en raison des conditions de sécheresse toujours en cours sur la commune.

M. LENORMAND Nicolas informe que le portillon de l'aire de jeux doit être réparé. Cette information sera transmise à l'agent technique.

M. SIRE Charles informe qu'une inspection des jeux extérieurs a été réalisée cet été par un organisme de contrôle agréé.

Courrier de remerciements :

Plusieurs courriers ont été adressés pour l'attribution des subventions aux associations : Ecole de danse, Association des parents d'élèves (APE), Expression, Choralia, Rando Férolles, l'Union musicale et le tennis de table.

Un courrier de remerciements de l'association « J'ose une pose » pour le prêt d'une salle communale le 20 juin 2026 a également été reçu.

La séance est levée à 22h30.

Le formulaire
« Enquête — Effets de l'été 2026 »
est disponible sur le site Internet
de la commune et en mairie

FEROLLES
VILLE DE FRANCE

Enquête — Effets de l'été 2026
Ce questionnaire anonyme vise à mieux comprendre les conséquences de la vague de chaleur de l'été 2026 sur notre commune. Il vous prendra environ 5 minutes. Merci de votre participation.

1. Effets sur votre habitation

Avez-vous constaté des dégâts ou désordres sur votre logement cet été ? [Ouvrir](#) (toiture, façade, travaux-généralistes des années...)

☐ Aucun ☐ Légère ☐ Modérée ☐ Importante ☐ Très importante

Si oui, de quel(s) type(s) ?

.....

Avez-vous dû engager des travaux ou des dépenses liées à ces effets ?

[Oui, oui](#) [Non, non](#)

2. Bien-être et moral

Cet été a-t-il eu un impact sur votre moral ou votre qualité de vie ? [Ouvrir](#) (stress, fatigue, insomnie, sommeil...)

☐ Aucun ☐ Légère ☐ Modérée ☐ Importante ☐ Très importante

Si un épisode de forte chaleur se reproduit, souhaitez-vous bénéficier d'un accompagnement de la commune ? [Ouvrir](#) (plans de fraîcheur, appels de surveillance, aide aux personnes vulnérables...)

☐ Oui ☐ Non

Si oui, précisez :

.....

3. Vos suggestions

Avez-vous des remarques ou propositions pour mieux faire face à une future vague de chaleur ?

.....

Merci pour votre participation !
Questionnaire à retourner en mairie ou à compléter en ligne.

